

ARRETE n° 15 – 254

Portant délégation de signature du Directeur
de l'Université de Technologie de Troyes

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L 715-3, L712-2, R 719-51 à R719-112

Vu le décret n° 94-800 du 14 septembre 1994 portant création de l'UTT,

Vu les statuts de l'établissement,

Vu l'arrêté du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche du 12 mai 2014 portant nomination de Pierre KOCH en qualité de directeur de l'UTT à compter du 1^{er} septembre 2014.

ARRETE

Article 1er : Délégation permanente est donnée à Madame Sonia JAFFRO, Directrice des ressources humaines de l'UTT, à l'effet de signer, au nom du directeur de l'UTT, Pierre KOCH, les documents suivants :

- les documents relatifs à la gestion individuelle des personnels (demande de congés, traitement des arrêts maladies,...) hors promotion et avancement,
- les conventions de formation des personnels,
- les déclarations d'heures supplémentaires pour paiement, les certificats de prise en charge des accidents du travail,
- les documents relatifs à la fin d'un CDD (attestation de travail, attestation ASSEDIC...).

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de la personne désignée à l'article précédent, délégation de signature est donnée à Madame Eva ZANCZAK, à l'effet de signer, au nom du directeur de l'UTT, Pierre KOCH, les conventions de formation des personnels.

Article 3 : Le présent arrêté entrera en vigueur dès sa transmission au Recteur, Chancelier des universités et son affichage dans les locaux de l'université.

Article 4 : Toute subdélégation de signature est prohibée.

Article 5 : La présente délégation prend fin, au plus tard, à la fin du mandat du délégant et automatiquement en cas de cessation d'activité du délégataire.

Article 6 : Le directeur général des services et l'agent comptable de l'Université de Technologie de Troyes sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Troyes, le 25 août 2015

Le délégant

Le Directeur de l'Université de Technologie
DE TROYES
Pierre KOCH



Le Directeur,
Pierre KOCH